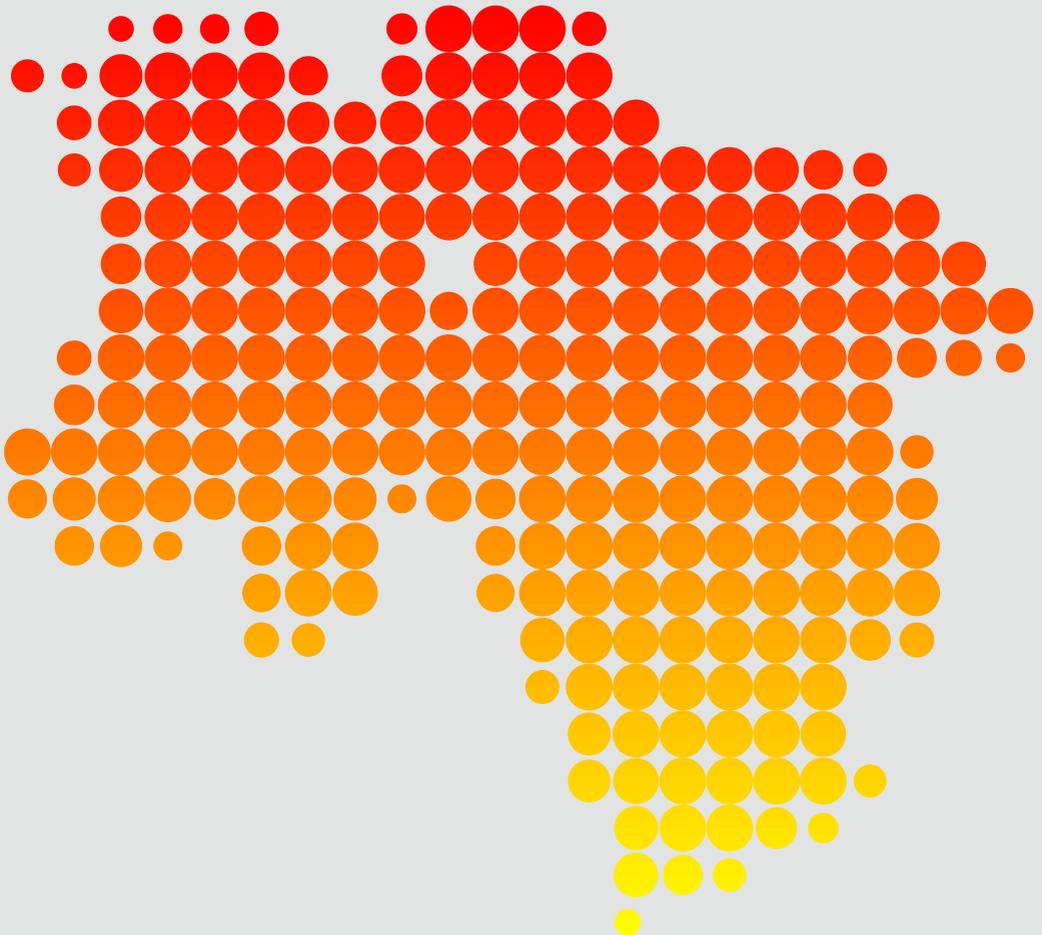


Landesstützpunkt

Hospizarbeit und
Palliativversorgung
Niedersachsen e.V.



Offres de soins palliatifs et de prise en charge en hospice en Basse-Saxe



Informations à propos de la prise en charge en hospice et des soins palliatifs

Certaines personnes souffrent de maladie très graves, qui sont incurables.

Ces personnes peuvent bénéficier d'une aide et de soins particuliers:

ce sont les soins palliatifs.

Ceux-ci n'ont plus pour objectif de guérir l'homme et de prolonger sa vie. Les soins palliatifs visent à aider les personnes à vivre le mieux possible avec leur maladie.

Dans le cadre des soins palliatifs, des collaborateurs veillent à ce que les personnes malades soient physiquement en bonne santé.

De nombreuses personnes reçoivent également de l'aide de la part des collaborateurs des soins palliatifs. Ils veillent à ce que les personnes en fin de vie et leurs familles, leurs proches et les autres personnes de confiance soient psychologiquement en bonne santé. Ceux-ci ne doivent pas se sentir abandonnés. La plupart des collaborateurs des soins palliatifs travaillent à titre bénévole et ne sont pas rémunérés en contrepartie.

Il existe des offres de prise en charge en hospice et de soins palliatifs pour les personnes qui souhaitent continuer à vivre chez elles. Pour les personnes qui ne peuvent plus vivre chez elles, il existe des offres stationnaires dans les hôpitaux, les maisons de retraite et les hospices.

Le traitement consiste à savoir ce que les gens souhaitent et ce dont ils ont besoin. Pour que les patients reçoivent l'aide dont ils ont besoin, il faut être attentif à:

- leur état de santé physique, par exemple le soulagement de la douleur et des symptômes de maladie
- leur état de santé mentale, par exemple le soulagement des soucis et les peurs
- la famille, les proches et la société
- la croyance et la religion

Toutes les personnes en Allemagne peuvent prétendre aux soins palliatifs et à un séjour dans un hospice. Peu importe le montant des ressources dont elles disposent.

Certains enfants et adolescents souffrent déjà de maladies graves. Ils peuvent également être assistés par des personnes travaillant dans le domaine des soins palliatifs et de l'hospice. De plus amples informations sur les offres destinées aux enfants et aux adolescents sont disponibles sur le site web

www.hospiz-palliativ-nds.de

Quelles offres stationnaires sont-elles disponibles?

Unités de soins palliatifs dans les hôpitaux

Une unité de soins palliatifs est un service particulier dans un hôpital. Ici, on soigne les personnes qui sont si gravement malades qu'elles vont bientôt mourir.

Les patients doivent être traités de manière à pouvoir rapidement quitter l'hôpital. Ils peuvent alors recevoir une aide supplémentaire à domicile ou dans un centre médico-social de long séjour.

Bien souvent, cela n'est malheureusement plus possible. Les personnes restent dans l'unité de soins palliatifs jusqu'à leur mort.

Qui décide de l'admission dans une unité de soins palliatifs?

Un médecin à l'hôpital ou le médecin traitant.

Hospice stationnaire

Bien souvent, les personnes, qui vont bientôt mourir, ne peuvent plus vivre seules chez elles. Elles peuvent alors séjourner dans un hospice stationnaire. Elles y reçoivent l'aide de médecins et du personnel soignant. Tous les collaborateurs de l'hospice sont là pour les personnes en fin de vie, mais aussi pour leur famille, leurs proches et d'autres personnes de confiance. Ils les aident à répondre à leurs questions et discutent avec eux, par exemple à propos de leurs craintes et de leurs peurs.

Dans un hospice, les personnes en fin de vie doivent se sentir bien malgré leur maladie. Et elles doivent bien pouvoir vivre ici jusqu'à leur mort. C'est la raison pour laquelle ils décident eux-mêmes de ce dont ils ont besoin à un moment donné et de ce qu'ils veulent faire pendant la journée.

Quand est-il possible d'être admis dans un hospice?

Lorsque le traitement à l'hôpital ne peut plus aider la personne. Et si la personne est tellement malade que l'aide à domicile ne suffit plus.

Quelle est la taille d'un hospice?

Dans un hospice, il y a entre 8 et 16 places.

Qui décide de l'admission dans un hospice?

Un médecin à l'hôpital ou le médecin traitant.

Quels sont les services ambulatoires à domicile disponibles?

Soins palliatifs généraux ambulatoires (AAPV)

Bien souvent, les personnes gravement malades et mourantes bénéficient des AAPV. On traite leurs douleurs et les symptômes de leur maladie. Les maladies sont graves, mais une prise en charge par le médecin traitant est encore fréquemment possible. Dans certains cas, des médecins de différentes spécialités apportent leur soutien. Et les personnes peuvent obtenir l'aide d'un service de soins à domicile. Si elles le souhaitent, elles peuvent également encore obtenir l'aide d'autres professionnels.

Par exemple:

- Aumôniers
- Assistants sociaux
- Psychologues
- Thérapeutes
- Collaborateurs des services ambulatoires de soins palliatifs

Les AAPV sont également disponibles pour les personnes qui vivent dans un centre médico-social de long séjour.

Soins palliatifs ambulatoires spécialisés (SAPV)

Les personnes mourantes ont parfois des symptômes de maladie très nombreux et graves. Elles doivent néanmoins pouvoir rester chez elles le plus longtemps possible. À domicile, les personnes, leur famille et leurs proches reçoivent l'aide des SAPV. Des équipes SAPV ont été créées à cet effet. Elles peuvent compléter les traitements dispensés par les médecins traitants, les services de soins à domicile ou les AAPV. Elles peuvent cependant également prendre en charge l'intégralité des soins. En cas de besoin, il est toujours possible de faire appel aux équipes SAPV.

Qui décide de la prise en charge dans le cadre des AAPV ou des SAPV?

Un médecin à l'hôpital ou le médecin traitant.

Services de soins palliatifs et assistance à titre bénévole

Les services de soins palliatifs accompagnent les personnes en fin de vie, ainsi que leurs familles et leurs proches. Ils passent du temps avec eux et ils leur parlent de leurs angoisses, de leurs peurs, de leur vie et de la mort.

Les collaborateurs des services de soins palliatifs travaillent à titre bénévole, et ne sont pas rémunérés en contrepartie. Bien souvent, ils sont assistés par une personne employée par le service de soins palliatifs. Cette personne peut également conseiller les personnes en fin de vie sur des questions d'ordre médical. L'offre d'un service ambulatoire de soins palliatifs est gratuite.

Les bénévoles se rendent au domicile des personnes malades. Mais ils se rendent également dans les hospices stationnaires et dans de nombreux hôpitaux et centres médico-sociaux de long séjour.

Les services ambulatoires de soins palliatifs proposent également leur assistance aux personnes endeuillées par le décès d'un proche.

Les services de soins palliatifs sont une partie importante de notre société: ils contribuent à améliorer la prise en charge des personnes gravement malades et en fin de vie.

De plus amples informations à propos des soins palliatifs et de la prise en charge en hospice sont disponibles pour les adultes, les enfants et les adolescents sur notre site web:

www.hospiz-palliativ-nds.de

Une initiative de:

Landesstützpunkt

Hospizarbeit und
Palliativversorgung
Niedersachsen e.V.



Fritzenwiese 117
29221 Celle
Tel. 05141 2196986
info@hospiz-palliativ-nds.de
www.hospiz-palliativ-nds.de

Träger des Stützpunktes:



**HOSPIZ- UND
PALLIATIVVERBAND
NIEDERSACHSEN E.V.**



**DEUTSCHE GESELLSCHAFT
FÜR PALLIATIVMEDIZIN**
Landesvertretung
Niedersachsen/Bremen



BETREUUNGSNETZ
schwerkranker Kinder UG(h)

Subventionné par:



**Niedersächsisches Ministerium
für Soziales, Arbeit, Gesundheit
und Gleichstellung**

Votre personne de contact

Texte en langage simple:

© Bureau au service du langage simple,
Lebenshilfe für geistige Behinderung Bremen e.V., 2023.